

✦ Réduction d'impôts

→ Les entreprises mécènes ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour présenter à l'administration fiscale des reçus détaillés pour bénéficier d'une réduction d'impôt.

→ Lire [l'article](#)



✦ Plateforme mécénat

→ Une Plateforme qui réinvente le mécénat financier

→ Lire [l'article](#)



✦ Baromètre mécénat 2022

→ Publication du Baromètre 2022 du mécénat en France par l'Admical

→ Télécharger [le baromètre](#)

